

## Décision relative à notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

**N° AMM : FR-2024-0019**

*Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,*

*Vu la notification de mise à disposition sur le marché pour le produit biocide SURE ANTIMIC FOAM HAND WASH,*

*de la société* **Diversey Europe Operations B.V.**

*enregistrée sous le numéro* **BC-JN092982-15**

*Vu le rapport d'évaluation du produit SURE ANTIMIC FOAM HAND WASH réalisé par l'état membre rapporteur,*

*Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide SURE ANTIMIC FOAM HAND WASH enregistrée sous le numéro EU-0031781-0000 dans le registre des produits biocides le 30 octobre 2023.*

*Considérant que le produit répond aux conditions de l'article 25 du règlement (UE) N°528/2012,*

### Article 1<sup>er</sup>

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

### Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 5 décembre 2032.

A Maisons-Alfort, le 27/03/2024

DocuSigned by:  
*Charlotte Grastilleur*  
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom commercial du produit

<b>Nom commercial</b>	SURE Antimic Foam Hand Wash
<b>Autre(s) nom(s) commercial(aux)</b>	

#### 1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

<b>Nom et adresse du détenteur</b>	<b>Nom</b>	Diversey Europe Operations B.V.
	<b>Adresse</b>	Maarssebroeksedijk 2 3542 DN Utrecht NL
<b>Numéro de demande</b>	BC-JN092982-15	
<b>Type de demande</b>	Notification de mise à disposition sur le marché	
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2024-0019	
<b>Date d'autorisation</b>	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	05/12/2032	

#### 1.3. Fabricant(s) du produit biocide

<b>Nom du fabricant</b>	SALVECO S.A.S
<b>Adresse du fabricant</b>	Avenue Pierre Mendès-France, Z.I. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Avenue Pierre Mendès-France, Z.I. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France

<b>Nom du fabricant</b>	Diversey Europe Operations B.V.
<b>Adresse du fabricant</b>	Maarssebroeksedijk 2 3542DN Utrecht Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Strada Statale 235 26010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie
	Rembrandtlaan 414 7545 ZW Enschede Pays-Bas
	Cotes Park Industrial Estate DE55 4PA Somercotes Alfreton Royaume-Uni
	AvenidaConde Duque 5, 7 y 9 ; Poligono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne
	Morschheimer Strasse 12 67292 Kirchheimbolanden Allemagne

<b>Nom du fabricant</b>	Multifill BV
<b>Adresse du fabricant</b>	Constructieweg 25a 3640 AJ Mijdrecht Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Constructieweg 25a 3640 AJ Mijdrecht Pays-Bas

<b>Nom du fabricant</b>	FOREVER PRODUCTS SA
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de la Glacerie 122 6180 Courcelles Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Rue de la Glacerie 122 6180 Courcelles Belgique

<b>Nom du fabricant</b>	Vandeputte
<b>Adresse du fabricant</b>	120 Boulevard Industriel 7700 Mouscron Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	120 Boulevard Industriel 7700 Mouscron Belgique

<b>Nom du fabricant</b>	EMMEGI DETERGENTS SRL
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Merlo Carlo Giuseppe, 3 20122 Milano Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via marconi, 5 25030 Trezzano Italie

<b>Nom du fabricant</b>	GFL SA
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Sorengo 1 6900 Lugano Suisse
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via del Benessere, 4 27010 Siziano PV Italie

<b>Nom du fabricant</b>	BRUNEL - ALTAÏR Group
<b>Adresse du fabricant</b>	ZI A - 132 Rue du Mont de Templemars 59139 NOYELLES LES SECLIN France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	ZI A - 132 Rue du Mont de Templemars 59139 NOYELLES LES SECLIN France

<b>Nom du fabricant</b>	Bio Armor
<b>Adresse du fabricant</b>	Zone de la gare, 10/12 route du Pré Chevalier 22940 Plaintel France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Zone de la gare, 10/12 route du Pré Chevalier 22940 Plaintel France

<b>Nom du fabricant</b>	Cheport spol s.r.o.
<b>Adresse du fabricant</b>	Lhotsko 93 76312 Vizovice République tchèque
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Lhotsko 93 76312 Vizovice République tchèque

#### 1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	JUNGBUNGLAUER S.A
<b>Adresse du fabricant</b>	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

<b>Substance active</b>	Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	PURAC BIOQUIMICA
<b>Adresse du fabricant</b>	Gran Vial 19-25, 08160 Montmelo Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Gran Vial 19-25, 08160 Montmelo Espagne

## 2. Composition du produit et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique		Substance active		200-018-0	1,98

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

## 4. Usage(s) autorisé(s)

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectant pour les mains

<b>Type de produit</b>	PT1
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Virus enveloppés
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfectant pour les mains prêt-à-l'emploi efficace contre les bactéries, levures et virus (seulement les virus enveloppés) en milieu domestique, médical, institutionnel et industriel.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application manuelle, Application en mousse  Se mouiller les mains et les poignets avec de l'eau. Placez 3 ml de produit dans le creux de la main. Frotter les mains et les poignets pendant au moins 30 secondes. Rincez abondamment à l'eau claire.

<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Taux d'application: 3 mL  Appliquer une fois. Renouveler l'application si une nouvelle désinfection des mains est nécessaire.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel Professionnel Non professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteille (HDPE, LDPE, PET, PP) : 0.05 - 2 L  Fût (HDPE) : 10 - 210 L (Professionnel et Industriel)  Bidon (HDPE, LDPE) : 1 - 60 L (Professionnel et Industriel)  Bidon (HDPE, LDPE) : 1 - 5 L (non professionnel)  Poches (LDPE, LLDPE) : 0.05 - 5 L  Doypack (PE) : 1 - 2 L  PET – polyéthylène téréphthalate; PE – Polyéthylène; HDPE – Polyéthylène haute densité; LDPE - Polyéthylène basse densité ; LLDPE - Polyéthylène basse densité linéaire; PP – Propylène

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter le mode d'emploi.
- Se mouiller les mains et les poignets avec de l'eau courante. Placez 3 ml de produit dans le creux de la main. Frotter les mains et les poignets pendant au moins 30 secondes. Rincez abondamment à l'eau claire. Appliquer une fois. Renouveler l'application si une nouvelle désinfection des mains est nécessaire.

## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Éviter le contact avec les yeux.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et facile à retirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/ récipient conformément aux réglementations nationales en vigueur.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Protéger du froid et du gel.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Durée de conservation 24 mois à température ambiante.

## 6. Autre(s) information(s)

-